

PROCESSUS de la CERTIFICATION

ARBITRAGE NATIONALE 2026-2027

Version du 30/09/2025

SOMMAIRE

1.	CONDITIONS D'ELIGIBILITE	2
2.	EXAMEN THEORIQUE ÉPÉE/SABRE	2
	 <i>Présentation de l'examen national d'arbitre</i>	2
3.	MODALITES D'EVALUATION	2
3.1.	COMPETITIONS REQUISES	2
3.2.	NOTATION	3
4.	EXAMEN FINAL	3
4.1.	PARTIE PRATIQUE	3
4.2.	PARTIE THEORIQUE	3
5.	ALLEGEMENT DU CURSUS	3
5.1	COMPETITIONS REQUISES	3
6.	RESUME.....	4

1. Conditions d'éligibilité

Pour se présenter au cursus national, l'arbitre doit remplir les critères suivants :

- Être titulaire du diplôme régional.
- Avoir **18 ans révolus** lors du passage de l'examen final.
- Fournir un document attestant de l'activité d'arbitrage sur les **2 dernières saisons**.
- Être **proposé par la CRA** de son territoire.
- Inscription sur l'extranet aux **3 armes du 6 octobre au 18 octobre 2026**

⚠ l'adresse mail figurant sur la licence du candidat fera foi pour l'envoi des convocations.

Remarque : La CNA utilise ces informations pour convoquer les arbitres sur les compétitions seniors.

2. Examen théorique Épée/Sabre

Présentation de l'examen national d'arbitre

La validation des acquis se fait par un examen national d'arbitre sous forme de QCM .

- ◆ L'examen comporte 40 questions : 20 généralités et 20 spécifiques pour le sabre, l'épée.
- ◆ Chaque question propose 3 réponses, avec 1 seule bonne réponse
- ◆ Pour valider l'examen, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40, vous avez 2 tentatives possibles. 
- 🕒 Vous disposez de 40 minutes pour compléter ce QCM

L'examen se déroulera en visioconférence (caméra obligatoirement ouverte) sur convocation de la CNA

- Le jeudi 22 octobre 2026
- Horaire : 19h30
- En visioconférence envoyé par mail la veille de l'épreuve

3. Modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule sur deux saisons maximums et se base sur l'activité effective de l'arbitre.

3.1. Compétitions requises

- Être observé sur **au moins 5 épreuves nationales**.
 - Obligation d'inclure **au moins 1 circuit senior**.
- Avoir arbitré lors d'au moins **2 championnats de France** (M17, M20 ou vétérans).
 - L'examen final **ne compte pas comme une épreuve** d'évaluation.
 - Toutefois, l'examen final peut être compté comme un **deuxième championnat de France** (sur demande dérogatoire validée par la CNA).

3.2. Notation

Chaque prestation est notée de **1 à 5** :

- **1** : exclusion du niveau national pour le reste de la saison.
- **2** : deux notes de 2 dans la même saison = exclusion du niveau national pour le reste de la saison.
- **3** : aucune conséquence.
- **4** : cinq notes de 4 (dont au moins une en senior) = accès à l'examen final.
- **5** : trois notes de 5 (dont au moins une en senior) = accès à l'examen final.

Les notes sont valides **pendant deux saisons**.

4. Examen final

L'examen final se déroule lors des **championnats de France N2/N3** et comprend deux volets :

4.1. Partie pratique

- Arbitrage des **poules le matin** (mise en situation réelle).

4.2. Partie théorique

- **Analyse de séquences vidéo** : 10 vidéos. Pour valider avoir une note minimum de 7/10.
 - **Questionnaire écrit** : 10 questions. Pour valider avoir une note minimum de 8/10.
-

5. Allègement du cursus

Pour les arbitres qui sont déjà arbitre international dans une arme, la certification nationale est allégée dans une nouvelle arme :

5.1. Compétitions requises

- Être observé sur 2 compétitions nationales
 - Obligation d'inclure **au moins 1 circuit senior**.
 - Avoir arbitré lors d'au moins **1 championnat de France** (M17, M20 ou vétérans).
 - Avoir une note de 4/5 pour les 3 compétitions pour accéder à l'examen final.
-

6. Résumé

